

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Boileau qui s'est tenue à huis clos le 11^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt à 16h30, à la salle de la Bonne Entente située au 702, chemin de Boileau à Boileau formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Meyer et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Wayne Conklin, conseiller #1
Marc Ballard, conseiller #2
Ronald Roberts, conseiller #4
Marc St-Aubin, conseiller #3
Jean-Marc Chevalier, conseiller #5
Barbara Mapp, conseillère #6

Assistent également à la séance, la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens.

SÉANCE À HUIS CLOS

Suite à l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la Covid-19 et suivant l'arrêté énoncé par la ministre de la Santé et des Services sociaux, les séances du conseil se tiendront à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Les élus peuvent y participer par tout moyen de communication (téléphone ou vidéoconférence).

Considérant que suivant la rencontre de travail préalable, les élus municipaux sont en possession des projets de résolutions détaillés, nous procéderons uniquement à la lecture des titres des résolutions et du vote. Le procès-verbal fera état des délibérations du conseil.

Dans un souci de transparence, nous utiliserons les moyens technologiques à notre disposition pour rendre l'information accessible notamment via le site web de la Municipalité de Boileau.

1.0 OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président à 16h46.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

201111-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 14 octobre 2020
- 4.0 Avis de motion et règlements
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage)
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA
 - 5.5 Rapport du comité administratif et finance
 - 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Embauche d'un contrôleur animalier adjoint
 - 6.2 Demande de don – Club Quad Petite Nation
 - 6.3 Vente d'équipements usagés suivant un appel d'offres public
 - 6.4 Rapport de l'auditeur sur le cout de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020
 - 6.5 Demande de don – Banque Alimentaire Petite-Nation
 - 6.6 Demande d'aide financière – RPRLALSNB
 - 6.7 Signataire autorisé pour une entente de partenariat avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (ARPE)
 - 6.8 Demande de dispense auprès de la Ministre des Affaires municipales et de l'habitation
 - 6.9 Publicité – Vœux du temps des fêtes
 - 6.10 Fermeture du bureau municipal durant la période des Fêtes 2020-2021
 - 6.11 Entente de services DUFRESNE HÉBERT COMEAU Avocats pour l'année 2021

- 6.12 Approbation de l'implantation et de l'exploitation d'un centre de transfert de matières résiduelles par l'entreprise Épursol, et ce, pour le compte de la municipalité
 - 7.0 Finances
 - 7.1 Approbation des comptes fournisseurs
 - 7.2 Rapport des salaires nets
 - 7.3 Activités financières
 - 8.0 Dépôt de documents
 - 8.1 Déclaration des intérêts pécuniaires
 - 9.0 Période de questions
 - 10.0 Varia
- Levée de la séance

Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2020

ATTENDU que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 octobre 2020:

ATTENDU que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

201111-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 14 octobre 2020 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

5.0 INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL

- 5.1 Rapport du comité du transport et de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de l'hygiène du milieu (ordures et recyclage) a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme et environnement a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, culture et MADA a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif et finance a été déposé
- 5.6 Rapport du comité de la sécurité publique et incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 ENTÉRINER L'EMBAUCHE D'UN CONTRÔLEUR ANIMALIER ADJOINT

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur le 28 juillet 2020 du règlement 20-121 concernant les animaux abrogeant le remplaçant les règlements 139, 96-015 et 98-036;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit recenser les chiens pour en connaître la population et délivrer des médailles donnant le droit de détenir un chien;

201111-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE madame Chantal Magnan soit et est embauché à titre de contrôleur animalier adjoint pour un poste temporaire, et ce, à depuis du 19 octobre 2020;

Adopté à l'unanimité

6.2 DEMANDE DE DON – CLUB QUAD PETITE-NATION

CONSIDÉRANT que le Club Quad Petite-Nation sollicite le conseil de la municipalité de Boileau pour une assistance financière pour l'entretien et de déneigement des sentiers;

201111-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil accepte de verser la somme de 100.00\$ au Club Quad Petite-Nation.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6 enregistre sa dissidence

6.3 VENTE D'ÉQUIPEMENTS USAGÉS SUIVANT UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

CONSIDÉRANT que la municipalité a procédé à un appel d'offres public afin de vendre des équipements usagés:

CONSIDÉRANT que seulement une (1) offre a été reçue avant la date limite d'ouverture des offres;

CONSIDÉRANT l'offre reçue pour les items suivant :

Lot	Descriptif	Offrant	Prix offert
1	Pulvérisateur de bois	s/o	Aucune offre
2	Niveleuse	Service d'excavation Jacques Lirette inc.	2000.00\$
3	Pelle mécanique	s/o	Aucune offre
4	Génératrice	s/o	Aucune offre

201111-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le conseil accepte de vendre la niveleuse au prix indiqué, plus taxes, dans le tableau à Service d'excavation Jacques Lirette inc.;

QUE le tout est vendu tel que vu, sans aucune garantie de qualité et sans garantie égale, et ce, tel que mentionné dans le document d'appel d'offres.

Adopté à l'unanimité

6.4 RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LE COUT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DE MATIÈRES RECYCLABLES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU afin de se conformer aux exigences du gouvernement du Québec, il y a lieu de mandater un auditeur externe afin d'émettre un rapport d'audit sur le cout net de la collecte sélective de matières recyclables;

201111-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la firme Charlebois Gratton, CPA inc., soit mandatée afin de procéder à l'audit de la collecte sélective de matière recyclable pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité

6.5 DEMANDE DE DON – BANQUE ALIMENTAIRE DE LA PETITE-NATION

CONSIDÉRANT que la guignolée 2020 a été annulée vu la pandémie de Covid-19;

CONSIDÉRANT que la mission de la Banque Alimentaire de la Petite Nation est d'offrir gratuitement de l'aide alimentaire à la population défavorisée ou dans le besoin de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT que la BAPN désire poursuivre sa mission, surtout en ce temps d'incertitude avec l'annulation de la Guignolée 2020;

CONSIDÉRANT que cette dernière sollicite le conseil de la municipalité de Boileau pour une assistance financière;

201111-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE le conseil accepte de verser la somme de 2 000.00\$ à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6 enregistre sa dissidence

6.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – RPRLALSNB

CONSIDÉRANT que le Regroupement des propriétaires et résidents du Lac-au-Loup section Nord, Boileau (RPRLALSNB) demande une aide financière pour le déneigement du chemin McArthur pour la saison 2020-2021;

201111-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil refuse la demande d'aide financière

Adopté à l'unanimité

6.7 SIGNATAIRE D'UNE DEMANDE DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES DU QUÉBEC (ARPE)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Boileau souhaite mettre à la disposition de ses résidents un écocentre où seront notamment récoltés les produits électroniques;

CONSIDÉRANT que ERPA-Québec est l'organisme reconnu par Recyc-Québec pour gérer le programme de récupération, de la valorisation et de recyclage des produits électroniques à travers le Québec;

CONSIDÉRANT que les produits récupérés par ARPE-Québec sont détournés de l'enfouissement et l'exportation illégale vers les pays en développement;

CONSIDÉRANT que les services de ARPE-Québec sont gratuits et qu'une compensation financière de 155.00\$ sera versée à la municipalité par ARPE-Québec pour chaque tonne métrique de produits électroniques récupérés;

201111-09 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE le conseil mandate la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, à signer, au nom de la Municipalité de Boileau une entente de partenariat avec ARPE-Québec pour la récupération, la mise en valeur et le recyclage des produits électroniques récoltés à l'écocentre municipal.

Adopté à la majorité

Madame Barbara Mapp, conseillère #6, enregistre sa dissidence

6.8 DEMANDE DE DISPENSE AUPRÈS DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

CONSIDÉRANT 938.1 du Code municipal donnant notamment au ministre le pouvoir d'autoriser une municipalité à octroyer un contrat sans demander de soumission;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Boileau est membre de Tricentris et, à ce titre, lui confie le tri des matières recyclables provenant de son territoire;

CONSIDÉRANT que l'actuel contrat entre la Municipalité et Tricentris vient à échéance le 14 avril 2022;

CONSIDÉRANT les pourvois en contrôle judiciaire et demandes de jugement déclaratoire visant à déclarer nuls les contrats entre Tricentris et la Ville de Laval et la MRC Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT le jugement de premières instances déclarant que ces contrats ont été conclus illégalement, mais autorisant leur maintien en vigueur jusqu'à leur terme;

CONSIDÉRANT que la procédure d'appel de ce jugement est en cours, mais viendra vraisemblablement à terme après l'expiration du contrat actuel;

CONSIDÉRANT le projet de loi no 65 déposé le 24 septembre 2020 par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective;

CONSIDÉRANT que selon l'échéancier prévu par le ministre, la modernisation de la collecte sélective entrerait en vigueur en décembre 2021;

CONSIDÉRANT les conditions de marché actuelles des centres de tri et les délais requis pour procéder aux appels d'offres pour le tri des matières recyclables et pour la collecte et le transport de celles-ci vers le centre de tri ainsi désigné;

CONSIDÉRANT le projet d'entente présenté par Tricentris couvrant la période du 14 avril 2022 au 31 décembre 2024 d'une valeur approximative de 7 860 \$;

CONSIDÉRANT que, dans les conditions actuelles, il est dans l'intérêt de la Municipalité de conclure un contrat sans demande de soumission avec Tricentris;

201111-10 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Marc Chevalier

QUE la Municipalité de Boileau transmette à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation une demande de dispense pour la conclusion d'un contrat de tri et conditionnement des matières recyclables avec Tricentris pour la période du 14 avril 2022 au 31 décembre 2024.

Adopté à l'unanimité

6.9 PUBLICITÉ – VŒUX DES FÊTES

ATTENDU que le journal Info Petite Nation est présentement en préparation pour le cahier des Vœux de décembre 2020 ;

ATTENDU que ce cahier permet une visibilité à la municipalité et offrir ces meilleurs vœux à ses citoyennes et citoyens ;

201111-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc St-Aubin

QUE la municipalité s'annonce dans ce cahier avec une publicité de 1/8 de page pour un montant de 100.00\$ plus taxes

Adopté à l'unanimité

6.10 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2020-2021

201111-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le bureau soit fermé du 23 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement;

QUE les dates de fermeture soient affichées aux endroits désignés.

Adopté à l'unanimité

6.11 ENTENTE DE SERVICES DUFRESNE HÉBERT COMEAU AVOCATS POUR L'ANNÉE 2021

ATTENDU que Me Rino Soucy, avocat de la firme Dufresne Hébert Comeau, a proposé à la municipalité de renouveler l'entente déjà existante pour les conseils juridiques téléphoniques, et ce, aux mêmes prix et conditions que l'an dernier, soit 400\$ plus taxes, nonobstant le temps y accordé et le nombre d'appels;

ATTENDU que le taux horaire en cas de demande d'avis juridiques écrits, de procès ou autres est de 140\$, et ce, pour tous les dossiers juridiques en droit municipal et en droit du travail, incluant la négociation de conventions collectives, l'arbitrage de griefs, les dossiers portant sur les normes du travail et la CNESST et pour tous les dossiers de droit public administratif;

ATTENDU qu'aucuns frais de déplacement et d'hébergement ne seront facturés;

ATTENDU que les honoraires pour la perception de taxes municipales sont de 9% du montant perçus, plus taxes, et déboursés

201111-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE l'offre de service déposé par Dufresne Hébert Comeau Avocats, soit acceptée aux conditions précitées.

QUE la présente entente est pour une durée d'une année

Adopté à l'unanimité

6.12 APPROBATION DE L'IMPLANTATION ET DE L'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES PAR L'ENTREPRISE ÉPURSOL, ET CE, POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU

Cette résolution est remise à une séance ultérieure

7.0 FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 OCTOBRE 2020

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'octobre 2020 totalisant un montant de 113 269.30\$.

201111-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Wayne Conklin

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 113 269.30\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

7.2 RAPPORT DES SALAIRES NETS

201111-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Ballard

QUE le conseil municipal de Boileau adopte le rapport des salaires nets du mois d'octobre 2020 au montant de 24 858.45\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussignée certifie qu'il y a les crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 6 et 7.1 et 7.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Cathy Viens, directrice générale
Secrétaire-trésorière

7.3 ACTIVITÉS FINANCIÈRES

Le rapport des activités financières a été déposé.

8.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

8.1 DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

CONFORMÉMENT à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités, la directrice générale procède au dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires reçues des membres du conseil suivants :

Robert Meyer, maire
Wayne Conklin, conseiller poste # 1
Marc Ballard, conseillère poste #2
Marc St-Aubin, conseillère poste #3
Ronald Roberts, conseillère poste #4
Jean-Marc Chevalier, conseiller poste # 5
Barbara Mapp, conseiller poste # 6

9.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

Aucun citoyen présent (séance à huis clos)

Aucune question reçue

10.0 VARIA

Aucun point au varia

11.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés;

201111-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Ronald Roberts

QUE la présente séance soit et est levée à 17h16

Adopté à l'unanimité

Robert Meyer
Maire

Cathy Viens
Directrice générale,
Secrétaire-trésorière